

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 101 arrêté n° 101, du 27 janvier 1938 pris en Conseil d'administration :

n° 101

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 janvier 1938

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1938

Date du numéro
31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le 3e rôle supplémen taire de l'impôt foncier, urbain et rural (exercice 1937), comprenant un article et s'élevant à la somme de cent-deux francs.